

<https://www.pressegauche.org/Reactions-de-la-FTQ-de-la-CSD-de-la-CSN-de-la-CSQ-et-de-l-UPA-dans-le-cadre-du>



**Réactions de la FTQ, de la
CSD, de la CSN, de la CSQ et
de l'UPA dans le cadre du
Forum québécois sur la
requalification de la
l'oeuvre et l'emploi**

Date de mise en ligne : vendredi 16 octobre 2020

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 16 oct. 2020 - Les travailleuses et travailleurs, ainsi que les producteurs agricoles et forestiers que nos organisations représentent, insistent sur l'importance pour les ministères impliqués dans la requalification de la main-d'oeuvre de bien coordonner les actions de formation et de requalification afin d'éviter confusion et délais inutiles pour celles et ceux qui souhaitent réorienter leurs carrières ou rehausser leurs compétences.

Québec doit aussi prendre en compte les actions que les organisations syndicales proposent, soit :

- ▶ Action publique appuyée par une fine analyse sectorielle et régionale ;
- ▶ Investissements dans : l'accessibilité aux formations, dont formation professionnelle à temps partiel, à la reconnaissance des acquis et des compétences, l'alphabétisation, la littératie numérique et porter une attention spécifique aux individus marginalisés des marchés de l'emploi ;
- ▶ Améliorer l'information disponible sur les marchés de l'emploi et sur les réalités des personnes marginalisées au Québec ;
Favoriser l'accessibilité aux formations qualifiantes, transférables et reconnues ;
- ▶ Instaurer une culture de formation continue dans les milieux de travail par exemple en instituant des comités de formation ;
- ▶ Rehausser les compétences de base de manière urgente (littératie, numératie et littératie numérique) pour relever les défis des marchés du travail d'aujourd'hui et de demain.

Sur la formation courte et accélérée pour former des travailleuses et des travailleurs, ainsi que sur l'alternance travail-études, le gouvernement devra s'assurer que toutes ces formations soient transférables, qualifiantes et reconnues. Quant à l'alternance travail-études, il doit veiller à ce que le contenu des programmes soit donné par le personnel enseignant.

« Plusieurs défis nous attendent. Pour que cet exercice de requalification soit un succès, il faudra que les conditions de travail suivent, tout en améliorant l'attraction et la rétention, ce qui veut dire que ce plan doit être arrimé à un plan de relance qui exclut toutes mesures d'austérité et prévoir des investissements dans les services publics. Québec devra aussi tenir compte des marchés de l'emploi d'avant la COVID-19, de même que des emplois de demain. Par exemple, il ne faut pas vider les différents secteurs de l'expertise existante et se retrouver en situation de pénurie au moment de la reprise. Il faudra être patient ; la requalification peut s'avérer longue et difficile », déclarent les leaders syndicaux Daniel Boyer, président FTQ, Sonia Ethier, présidente CSQ, Jacques Létourneau, président CSN, Luc Vachon, président CSD, et Paul Doyon, vice-président UPA.

« La requalification des travailleurs devra se faire sans perte de revenus, donc être financée adéquatement ; subventions, bourses d'études, réduction des frais de scolarité et/ou garantie de salaire devront être au rendez-vous. Nous le savons maintenant, la pandémie a accéléré le télétravail et la formation à distance. Québec devra s'assurer de rendre l'internet à haute vitesse accessible dans tous les foyers », ajoutent les leaders syndicaux.

« Les entreprises devront être mises à contribution via la création de comités paritaires visant la requalification, le rehaussement des compétences, la formation continue, pour ne nommer que ceux-là. Le monde syndical est prêt à mettre l'épaule à la roue, mais cela devra se faire dans un environnement favorisant une culture de formation et de dialogue social », concluent les leaders syndicaux.

Enfin, le ministre s'est engagé à donner suite à ce forum par des annonces à venir dans les prochains jours et semaines. Nous comprenons que le dialogue social doit continuer et que la voix du milieu syndicale doit être entendue.